

Rapport N° 88

Réponse à la motion de M. le Conseiller communal Jacky Colomb du 10 juin 2011, concernant l'aménagement au service de la population du site de l'amphithéâtre

Nyon, le 10 février 2013

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de Madame Darbre Gubbins Florence, et de Messieurs Frei Maurice (président et rapporteur), Colomb Jacky, Delley Stéphane, Karlen Dominique, Lugeon David, Vogel David et Wahlen Pierre, s'est réunie le 4 février 2013 à 19h00 dans la salle de conférence, à la place du château 10, 3e étage.

Madame Freymond Cantone Fabienne, Municipale et M. Woeffray Bernard, Chef de service de l'urbanisme de Nyon, étaient présents pour informer la commission et répondre aux questions des commissaires. Nous les remercions vivement de leur participation.

Les membres de la commission ont tous reçu un rappel de la convocation par email suite au changement de date du 14 février au 4 février 2013. Mme Freymond Cantone Fabienne confirme qu'il s'agit d'une faute de frappe. La date prévue par la municipalité et Monsieur Woeffray aurait toujours été le 4 février.

Le but de cette séance n'était pas de discuter du projet Jules II, ni des rapports et autres amendements se rapportant à l'amphithéâtre, mais bien de confirmer que le préavis 88 de la Municipalité répondait à la motion partiellement amendée de M. le Conseiller communal Jacky Colomb. Bien évidemment, cette réponse est indépendante des discussions futures et éventuelles décisions sur le projet Jules II. Propos confirmés par Madame la Municipale Fabienne Freymond Cantone.

Cette réponse n'entrave en rien la possibilité pour la municipalité de continuer à trouver les meilleures opportunités de mise en valeur du site.

M. Woeffray a la parole pour résumer la situation, décrite dans le préavis 88 et il en ressort que le dossier avance bien. En effet actuellement le plan de quartier est déjà prêt à être mis à l'enquête. Toutefois la Municipalité doit en priorité régler les problèmes de servitude. Ceci devant se faire (si tout va bien) jusqu'en mai 2013.

Après avoir réglé tous les problèmes de servitude, estimés en mai 2013, s'ensuivra la mise à l'enquête du projet. Le souhait de la Municipalité est de le faire avant l'été. Si cela n'est pas possible, la mise à l'enquête se fera après l'été 2013, mais pas en juillet août.

Enfin, la Municipalité a comme objectif de soumettre au Conseil communal le Plan de Quartier pour la fin de l'année 2013 au plus tard.

M. Colomb ayant constaté que les choses avancent bien, confirme que le rapport 88 vaut comme réponse à sa motion partiellement amendée du 10 juin 2011.

Personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 19h30.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 88 relatif à la réponse à la motion partiellement amendée de M. le Conseiller communal Jacky Colomb du 10 juin 2011, concernant l'aménagement au service de la population du site de l'amphithéâtre,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accepter le rapport municipal N° 88 valant réponse à la motion partiellement amendée de M. le Conseiller communal Jacky Colomb du 10 juin 2011, concernant l'aménagement au service de la population du site de l'amphithéâtre

La Commission :

Maurice Frei (président et rapporteur)

Jacky Colomb

Florence Darbre Gubbins

Stéphane Delley

Dominique Karlen

David Lugeon

David Vogel

Pierre Wahlen